



Dette et huissier mediatis sucession

Par **Iacriz**, le **10/02/2010** à **16:56**

Bonjour,

Condamné par le tribunal face a mediatis a payer les dettes de ma mère suite a un refus d'assurance deces je regle 50 euros par mois depuis bientot 2 ans mais en juillet mediatis et l'huissier me reclame le solde 15000euros que dois je faire ecrire a mediatis pour un rééchelonnement de la dettes par l'huissier ou par le tribunal car bien sur je n'ais pas une telle somme
merci d'avance pour votre aide

Par **Tisuisse**, le **10/02/2010** à **23:04**

Bonjour,

Domage que vous ne l'ayez pas su à cette époque mais si vous aviez fait une "renonciation à héritage", vous renonciez, bien sûr, à l'actif et au passif, donc des dettes.

Voyez un notaire.